

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 4 juillet 2008

**Service instructeur**  
Service Administration et Finances

N° 2008-8-3-5

**Service consulté**

**Subventions aux collectivités locales**  
**Répartition des amendes de police - Programme 2008**

Résumé : Proposition de validation des subventions au titre des recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation pour un montant de 24 099 €.

En application du décret n° 85-261 du 22 février 1985, il appartient au Conseil Général de répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière entre les communes et groupements de communes de moins de 10 000 habitants.

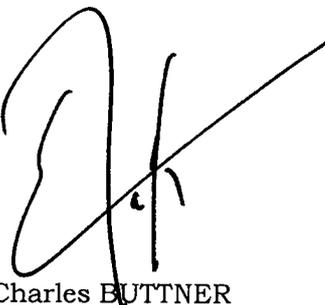
La Commission de la Voirie, des Infrastructures et des Transports chargée de l'examen de ce programme a émis un avis favorable pour la prise en compte des opérations figurant à l'annexe ci-jointe.

Les crédits attribués aux communes sont versés par l'Etat (Service de la Préfecture) et ne transitent pas par le budget départemental.

Au vu de ce qui précède et conformément à nos délibérations n° 98/III – 504/4 du 5 octobre 1998 et 2007/IV-3<sup>e</sup>/28 du 22 juin 2007, je vous propose :

- la validation de ces subventions au titre du programme 2008 de répartition des amendes de police pour un montant de 24 099 €;
- la notification des subventions aux communes concernées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Direction des Routes et des Transports

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 04 JUILLET 2008

**Amendes de police  
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
APO03555	<b>BIESHEIM</b> Cheminement piétonnier aux abords de la nouvelle école maternelle	42 162,00	20%	8 432,00
APO03550	<b>HEITEREN</b> Miroirs, sign. horizontale rues du Stade, Vergers et l'Alisier	1 437,00	36%	517,00
APO03554	<b>HOMBOURG</b> Barrières de protection, rue du Saule	1 699,00	20%	340,00
APO03556	<b>KRUTH</b> Abribus le long de la RD 13 bis	5 602,00	30%	1 681,00
APO03498	<b>LINTHAL</b> Garde-corps, rue du Petit	6 415,00	43%	2 758,00
APO03552	<b>OBERSAASHEIM</b> Mise en place de barrières, rues du 2 février et des Poiriers	8 690,00	38%	3 302,00
APO03553	<b>THANN</b> Trottoir et barrières le long de la RD 35 (rue du 7 Août)	16 033,00	26%	4 169,00
APO03551	<b>VILLAGE-NEUF</b> Deux abribus le long de la RD 21 III	14 501,00	20%	2 900,00
			<b>Total</b>	<b>24 099,00</b>